

Echo d'Auris

Le magazine d'information
d'Auris-en-Oisans

2016



Le mot du maire

Après une interruption de deux ans de l'écho d'Auris, il était important de relancer ce bulletin municipal, trait d'union entre les élus et la population, qui retrace l'historique des actions engagées et annonce les futurs projets de la municipalité, primordial pour tous ceux n'ayant pas accès au numérique. En effet, voici un an qu'a été lancé le site internet « mairie-auris.fr » et sa « newsletter » d'information. En plus des actualités locales et intercommunales, il permet d'informer les internautes, de plus en plus nombreux, des évolutions législatives et réglementaires, et de faciliter les démarches du quotidien.

Pour 2016, l'équipe municipale se renouvelle : Nathalie Galmard, partie pour la commune de Bourg d'Oisans fin 2015 en vue d'une promotion bien méritée, est remplacée par Elise Roehrich, attachée territoriale venant du syndicat intercommunal de la vallée du Ferrand (SIEPAF).

Au niveau de l'Office de tourisme, la loi NOTRe, promulguée en août 2015, va transférer la compétence tourisme vers la communauté de communes pour le 1er janvier 2017. Un nouvel et unique Office de tourisme communal sera créé pour l'Oisans. Mis à part peut-être dans les grandes stations, les anciens Offices municipaux deviendront des bureaux d'informations touristiques (BIT). En attendant que les choses se clarifient, nous n'envisageons pas d'embaucher un directeur d'Office.

Le conseil municipal a fixé son plan d'actions dans le respect d'un certain nombre de valeurs essentielles et d'enjeux actuels: utilisation rationnelle de l'argent public, maintien de services à la population, économies d'énergie, participation citoyenne, action sociale, respect de notre environnement et actions d'éducation.

Tout ceci est développé dans ce bulletin. Votre conseil municipal va continuer à travailler pour le bien de notre village en activant les projets et travaux indispensables au développement d'Auris et au bien-être des habitants et des touristes. Pour terminer, je voudrais remercier toute l'équipe ayant contribué à la création de ce magazine d'information. Encore merci de votre confiance et de vos encouragements. C'est notre énergie.

Voici un bilan des principaux chantiers entrepris par la commune ces deux dernières années :

Urbanisme : La modification du Plan d'Occupation des Sols (POS), puis sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU), devrait être achevée début 2017. L'avantage du PLU sur le POS est d'exprimer une réflexion globale et durable du développement de la commune.

Aménagement et développement de la station : Le nouveau front de neige, réalisé grâce à un investissement de 3,5 millions d'euros de notre délégataire la SATA, a été inauguré cet hiver. En 2016, le parking de la Combe a été réaménagé et la chaussée au niveau des Balcons de l'Oisans élargie.

La résidence de tourisme Odalys « Les balcons d'Aurée » a ouvert ses portes en décembre dernier, et a connu un bon taux de remplissage. La construction de la résidence « la Sarenne » continue, en vue d'une ouverture l'hiver prochain. Elle accueillera les futurs bureaux de l'Office de tourisme. Enfin, la mairie est en concertation avec les promoteurs pour un projet immobilier de construction de grands chalets au-

dessus de la résidence Odalys.

Scolaire et vie communale : La réforme des rythmes scolaires est appliquée depuis la rentrée 2014, et les combles de la mairie ont été aménagés pour accueillir les nouvelles activités périscolaires (NAP). L'école a été équipée en matériel informatique récent - ordinateurs portables et tablettes - pour parfaire à l'éducation des enfants. La bibliothèque a été informatisée.

Budget et finances : Lors du dernier conseil municipal, le budget prévisionnel 2016 a été voté. Malgré la baisse conséquente des dotations et la hausse des versements au fond de solidarité, le taux des taxes communales n'a pas été augmenté. Ceci grâce à la négociation réussie de la reprise par la SATA des emprunts relatifs à l'équipement en canons à neige, ainsi qu'à la maîtrise globale des dépenses.

Yves Moiroux



Sommaire

1 - Finances

4

2 - Vie sociale

6

3 - Vie communale
& nouveautés

10

4 - Urbanisme

15

5 - Tourisme

16

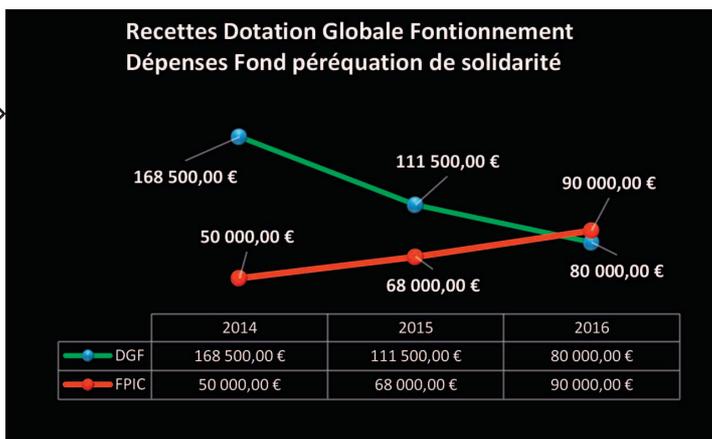
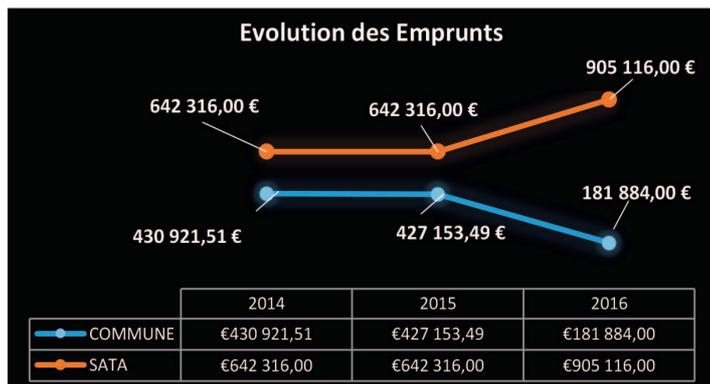
Finances

BUDGET 2016

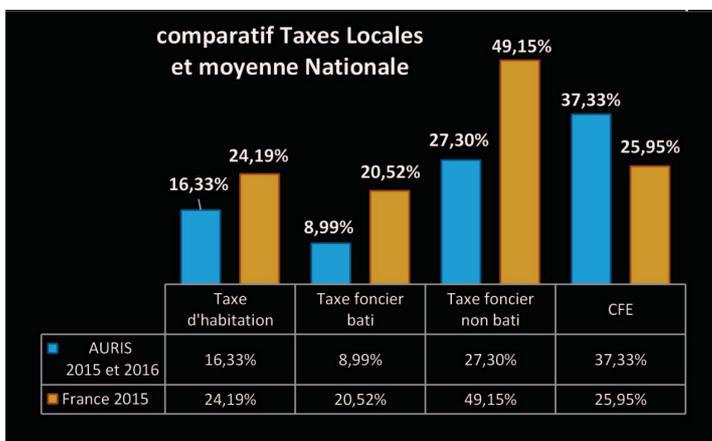
Fonctionnement

Cette année le budget communal a bénéficié d'une bouffée d'air frais, grâce à différentes actions :

- Une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement en 2015 a permis de reporter au budget prévisionnel 2016 un excédent de 200 000 euros.
- Grâce à la nouvelle résidence ODALYS, les recettes liées à la taxe de séjour vont augmenter, et seront intégralement reversées à l'Office de tourisme.
- Les négociations pour la reprise par notre délégataire « la SATA » des emprunts concernant l'achat des enneigeurs ont enfin abouties, soulageant les dépenses financières communales de 290 000 euros annuels.



● Ces apports vont permettre de supporter la chute des dotations de l'état, en particulier de la dotation globale de fonctionnement (DGF) en baisse de 90 000€ depuis 2014, et la hausse du reversement au fond national de péréquation des ressources intercommunales (FPIC) de 40 000€ depuis 2014. L'effet « ciseau » de la baisse des dotations et de l'augmentation des prélèvements au titre du fond de péréquation n'étant pas terminée, il convient de rester prudent sur les dépenses de la commune, en particulier au niveau de l'investissement et de l'endettement.



● Les taux d'imposition des taxes directes locales ne seront pas augmentés, et restent bien en dessous de la moyenne nationale, sauf pour la CFE (cotisation foncière des entreprises). Mais pour cette dernière, si la fiscalité professionnelle unique est adoptée au sein de la communauté de communes, son taux va légèrement diminuer car il sera lissé sur l'ensemble des communes de l'Oisans.

Investissement

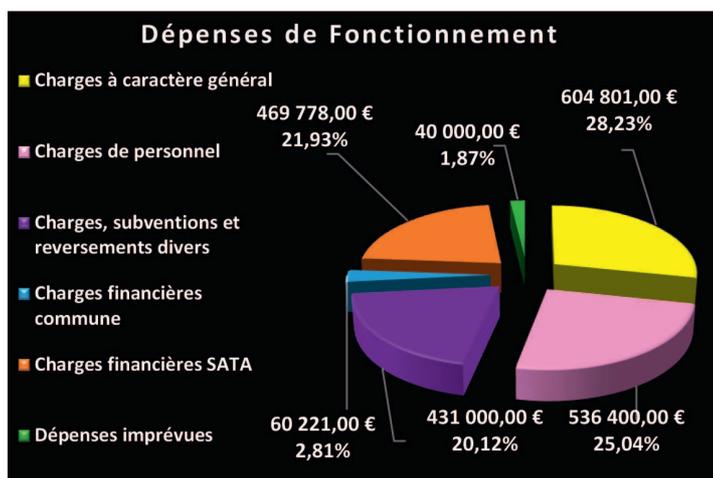
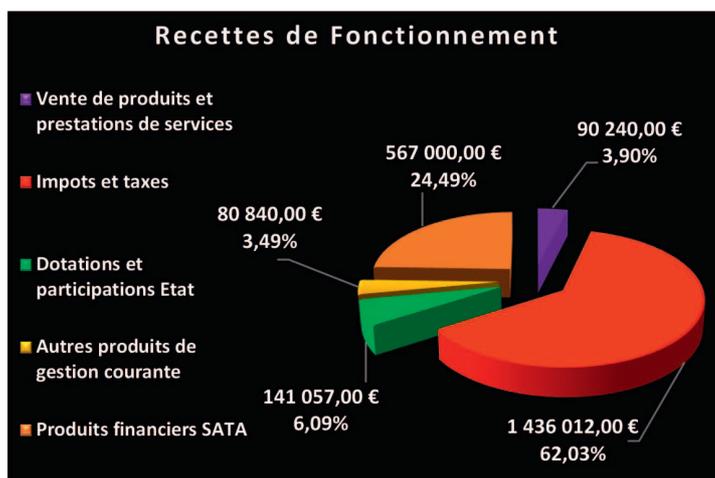
Il n'est pas encore possible de se lancer dans de grands investissements, mais une petite marge de manœuvre a pu être dégagée pour les priorités suivantes :

- l'entretien de voirie des villages et de la station ;
- la finalisation de la réalisation du Plan Local d'Urbanisme.

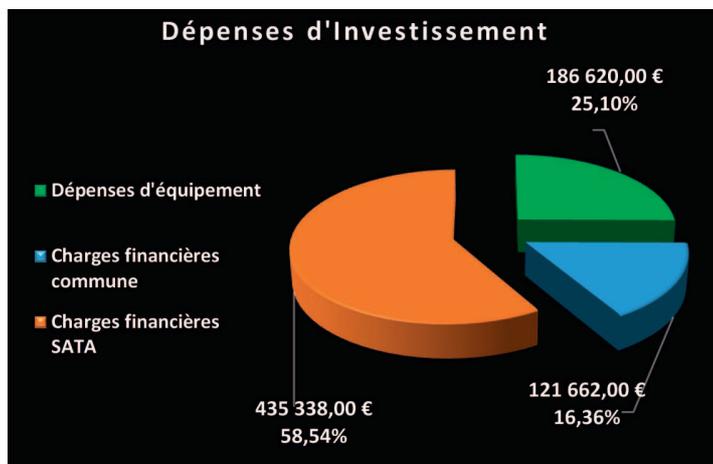
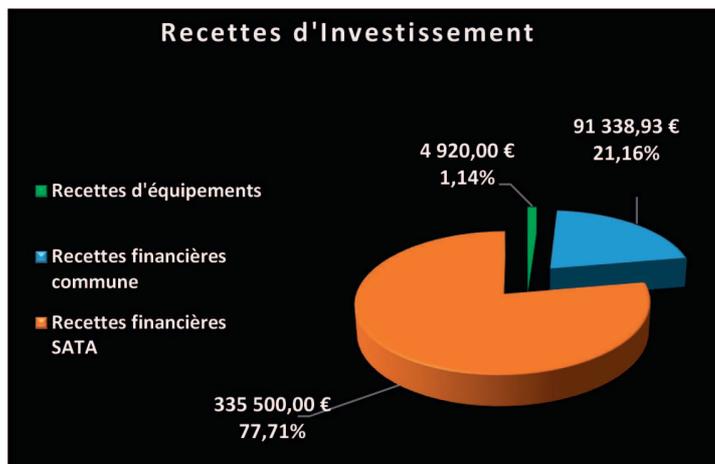
Le cours de tennis a été également remis à neuf, deux parcours d'orientation seront créés, et l'Office de tourisme bénéficiera de nouveaux locaux dans le futur bâtiment de la Sarenne dès la fin des travaux. Enfin des mises aux normes électriques obligatoires, le renouvellement d'un véhicule communal hors d'usage et d'outillages techniques sont également prévus.

Répartition du budget 2016

La section de fonctionnement s'équilibre à 2 315 149 € et se décompose ainsi :



La section d'investissement s'équilibre à 431 758.93€ et se décompose ainsi :



Pour des informations plus détaillées, les budgets et les comptes rendus de réunions sont à disposition du public en mairie.

Vie sociale

Année scolaire 2015 - 2016



19 élèves (2 MS, 4 GS, 3 CP, 2 CE1, 5 CE2, 1 CM1 et 2 CM2) se sont retrouvés cette année avec notre ATSEM Coline Vallet pour travailler autour de nombreux projets :

- Le fleurissement du hameau des Cours. Guidés par Christophe Nantet et Jean-Michel Veyrat, les enfants ont fait des recherches sur les fleurs présentes sur la commune, réalisé des expériences en classe sur la germination des graines de capucine et visité les serres Vernein à Moirans. Aux Cours, ils ont mis en terre et entretenu les fleurs, et ont aménagé le massif à l'entrée du hameau. Pour compléter ce travail, des sculptures en siporex réalisées par les enfants ont été installées sur toute la commune.
- Le spectacle de musique sur le thème des fleurs qui a eu lieu le mercredi 22 juin à 17h30 à la salle des Ecrins. Aidés de Guillaume Boujon, intervenant en musique financé par la communauté de communes de l'Oisans, les élèves ont présenté une comédie musicale « le secret de la Forêt » devant de nombreux spectateurs.
- Comme chaque année les stages de ski à Auris et de piscine à Vaujany.
- Et enfin, la classe découverte tant attendue au château de Guédelon près d'Auxerre: du 13 au 15 juin, les élèves de la grande section maternelle au CM2 se sont plongés dans l'univers médiéval, en lien avec le travail réalisé en classe durant l'année. Avec les écoles de Mont-de-Lans Village et Venosc, ils ont visité le chantier médiéval de Guédelon et participé à des ateliers pédagogiques: taille de pierre pour les plus grands et poterie pour les petits. Enfin, chaque soir, ils ont assisté à une veillée médiévale.



L'Ecole numérique

Si la priorité de l'Éducation nationale porte sur les apprentissages fondamentaux (lire, écrire, parler correctement la langue française, compter, calculer), l'école doit également donner à chaque enfant les clés pour réussir dans une société irriguée par le numérique.

Afin de se familiariser avec les outils informatiques au plus tôt, la mairie a investi depuis le début de l'année dans quatre ordinateurs portables et deux tablettes numériques.

Service du périscolaire



Suite à la réforme des rythmes scolaires initiée en 2014 et visant à mieux répartir les temps d'enseignement, les enfants d'Auris bénéficient désormais de 45 mn d'activités par jour appelées Nouvelles Activités Périscolaires (NAP). Ce temps n'est pas dédié à l'apprentissage classique mais à la découverte et l'amusement via des activités ludiques sportives, culturelles ou récréatives, afin de renforcer la curiosité intellectuelle des enfants et leur plaisir d'être à l'école.

Pour sa deuxième année de fonctionnement, le service du périscolaire a subi quelques modifications. Les enfants ont été partagés en 2 groupes

distincts afin d'adapter les activités au rythme de chaque âge.

Les 4-6 ans étaient encadrés par Coline Vallet dans la salle des maternelles de l'école, tandis que les 7-11 ans étaient en activité avec Clémence Nantet dans la nouvelle salle des combles de la Mairie.

Les enfants ont pu développer leur créativité et leur habileté manuelle avec la confection de masques, savonnettes, colliers, bracelets, la réalisation de décors et de créations de Noël et de Pâques, se sont initiés à la peinture...

En extérieur ils ont profité du grand

air avec la construction d'une cabane dans la forêt, des jeux collectifs et une belle chasse aux œufs. Au printemps, ils ont commencé à cultiver leur potager, dont les premières récoltes auront lieu bientôt. N'oublions pas le spectacle de Noël qui a offert un moment magique et inoubliable aux petits acteurs et aux spectateurs.

À la rentrée prochaine, la mairie a prévu de faire venir des intervenants extérieurs pour découvrir de nouvelles disciplines.

Un grand merci à Coline et à Clémence pour leur investissement dans la bonne réalisation de ces activités.

Le Club enfant les Marmottes

Malgré un début difficile lié à une absence de neige, la fréquentation a finalement augmenté de 8% par rapport à l'hiver 2014-15. L'ouverture de la résidence Odalys et l'accueil de leur clientèle a bien sûr contribué à ces bons résultats.

Une excellente équipe, des animations de qualité, que ce soit en extérieur ou à l'intérieur, ont permis aux enfants de passer de bonnes vacances à Auris.

Le produit le plus plébiscité aura été sans aucun doute les prestations déjeuner, avec ou sans liaison avec les cours de ski, en hausse de 16% par rapport à l'an dernier. Repas de qualité, temps de détente au chaud pour les enfants qui avaient passé la matinée dans la neige, et plus de temps accordé aux parents pour profiter du ski.



Centre Communal d'Action Sociale



Le CCAS a pour mission de mettre en place et d'animer la politique sociale de la commune en lien avec les habitants. Cette année, le CCAS a mené plusieurs actions :

- Pour la Noël : le père Noël a été au rendez-vous avec de nombreux livres cadeaux pour les petits et les grands.
- Mercredi 8 juin : le voyage du 3ème âge a eu lieu au jardin des oiseaux à Upie (Drôme). Une quarantaine d'Auriençons et Didier Porte, conseiller municipal, ont participé au voyage. Au programme : visite du parc et de ses animaux, suivi d'un repas typique drômois, puis ils ont assisté à deux spectacles époustouflants de rapaces et de perroquets savants l'après-midi. Un moment de partage et de découverte bien apprécié de tous les participants.



- Aide au transport : renouvellement des taxis « mobilité service » pour permettre aux plus de 60 ans de se rendre à Bourg d'Oisans gratuitement en intersaison (conditions dans le recueil du CCAS en Mairie).
- Aide au financement du voyage scolaire de Guédelon.

Nous recherchons des personnes pour intégrer le bureau. Si vous êtes intéressé, merci de vous faire connaître en Mairie.

Yoga

Depuis 3 ans, la commune et l'Office de tourisme organisent des séances de Yoga dans la salle aménagée de la Mairie. Tous les jeudis de 10h à 11h, une dizaine de pratiquantes assidues se réunissent avec Sylvaine Martin pour des moments de détente et de méditation. Cette discipline du corps et de l'esprit permet d'être plus détendu, concentré, dynamique et disponible dans la vie et dans les relations aux autres.

Avis aux auriençonnes et auriençons intéressés, il reste des places ! Se munir d'un tapis ou d'une couverture et d'une tenue confortable.



Ski Club d'Auris



Les 28 jeunes auriens âgés de 7 à 16 ans et leurs 3 entraîneurs ont démarré la première séance dès l'ouverture samedi 19 décembre, skis aux pieds et sourire aux lèvres. Cet hiver, l'entraînement s'étalait sur 4 heures tous les samedis de 9h à 13h avec des stages sur les vacances scolaires, suivis avec assiduité.

Les premiers week-ends ont été compliqués par le manque de neige et des courses ont dû être annulées. Mais la neige est enfin tombée et tous étaient prêts le 24 janvier pour

la 3ème édition du « Chardon d'Auris ». La course, organisée par le Ski Club, réunit les clubs des alentours et est ouverte aux jeunes compétiteurs (catégorie U10). Elle se déroule sur le bas des « Vernettes », avec une remise des prix à la station.

Pour s'initier aux autres sports de glisse, les jeunes ont pu pratiquer le télémark lors du « week-end du Télémark » les 19 et 20 mars, avec du matériel mis à disposition par les entraîneurs. En avril, ils ont eu une séance de snowboard.

Avec les moniteurs, ils ont participé aux courses des alentours, aux traditionnelles descentes aux flambeaux, et fait leur show de démonstration sur la nouvelle piste des Bauchets, que les spectateurs ont apprécié chocolat ou vin chaud à la main.

La saison se clôture après 18 séances de ski, avec de la bonne neige jusqu'au dernier jour le samedi 16 Avril.

Bon été à tous et rendez-vous sur les pistes dès le premier jour d'ouverture de la saison 2016/2017 !

La question du médecin sur la commune

Depuis le départ du Docteur Nusselein fin 2015, la Mairie recherche activement un médecin. Face à la désertification médicale des zones rurales, la recherche est difficile et plusieurs pistes n'ont pas abouties.

La Mairie mène toujours ses recherches avec l'aide, entre autres, de l'annonce déposée sur le site de TF1 «SOS Village», qui a permis de prendre contact avec plusieurs médecins.

A suivre ...

Vie communale & nouveautés

Travaux et Aménagement sur la commune : Auris évolue !



Nouveau front de neige plus adapté à la clientèle

L'augmentation de la capacité d'accueil de la station a permis à la Sata, gestionnaire du domaine skiable, d'investir 3,5 millions d'euros courant 2015 dans l'amélioration des pistes de ski alpin. Le front de neige a été complètement remodelé pour faciliter l'accueil de la clientèle débutante et des enfants. Un télésiège (Piégut) et quatre téléskis vieillissants ont également disparu du paysage. Ils sont remplacés par d'autres équipements plus adaptés, notamment deux tapis roulants : un pour accéder au départ des télésièges des Sures et à l'Auris-Express, et le second pour desservir la zone d'apprentissage des Bauchets.

La Sata et la commune ont par ailleurs conforté l'enneigement de ce domaine très ensoleillé, avec l'ajout de 28 canons à neige supplémentaires à la trentaine formant jusqu'ici le réseau de neige de culture d'Auris : 16 sur la piste de la Corniche au sommet du télésiège des Sures et 12 autres en direction du col de Maronne. Désormais, un ruban de neige garantit la liaison entre les pistes d'Auris et celles de L'Alpe d'Huez.

Afin de satisfaire la clientèle, des nouveaux forfaits adaptés aux familles et aux débutants ont été élaborés.



Ce nouveau front de neige a été inauguré au mois de février avec la présence de Mme Marie-Noëlle Battistelle députée de l'Isère, Mr Christian Pichoud conseiller régional, Mme Martine Kohly vice présidente du département et Mr Gilles Strappazon conseiller départemental, Mr Jean-Yves Noyrey Maire de l'Alpe d'Huez, Mr Christophe Monier directeur de la SATA, Mr Yves Moiroux Maire d'Auris en Oisans et les membres du conseil municipal.

Tout le monde a pu finir la journée par une descente aux flambeaux.

Nouvelle résidence « La Sarenne »



Cette résidence, réalisée dans le respect de l'architecture locale, accueillera 31 logements et ouvrira au début de l'hiver 2016. Elle proposera au rez-de-chaussée des commerces et à l'étage des appartements en accès à la propriété.

L'Office de tourisme sera délocalisé dans la nouvelle résidence afin de bénéficier de nouveaux locaux plus spacieux, agréables et surtout adaptés aux normes en vigueur exigées pour l'accessibilité aux personnes handicapées. L'ancien emplacement sera réorganisé.

Une nouvelle résidence de Tourisme « les Balcons d'Aurée »



Résidence les Balcons d'Aurée

La nouvelle résidence de 500 lits a fonctionné du 19 décembre 2015 au 16 avril 2016.

Le taux de remplissage a été globalement bon malgré une forte baisse en avril :

90% en décembre : clientèle individuelle et familiale internationale.

80% en janvier : principalement des groupes tchèques, allemands et des pays de l'est.

100% en février : clientèle individuelle et familiale, majoritairement française, britannique et belge.

100% en mars : groupes venant des pays de l'est, et clientèle individuelle internationale.

36% en avril : baisse significative de la fréquentation.

La commercialisation importante effectuée par Odalys à l'international a permis un remplissage conséquent sur les périodes hors vacances scolaires.

La résidence sera ouverte cet été.

Entretien des voiries



- **En juin** : élargissement de la piste d'entrée au niveau de la résidence le Jandri et de la résidence la Sarenne pour faciliter la circulation
- **D'ici fin juillet** : réaménagement de la Combe, consolidée par une couche bitumeuse, afin de créer de nouvelles places de parking.

Travaux réalisés par les agents communaux



Création d'une toilette sèche sur le haut de la station au lieu-dit le « fer à cheval », pour faciliter l'organisation d'événements en altitude comme le Trophée des montagnes et pour nos promeneurs l'été.

Amélioration de l'aire des camping-cars par l'implantation de branchements électriques supplémentaires.

Réaménagement de la zone de tri des déchets à Combe Gillarde.

3 bennes de tri sont désormais opérationnelles : 1 benne pour la ferraille, 1 pour le bois et 1 pour les encombrants. Nous comptons sur votre conscience d'éco-citoyens pour les utiliser au mieux.



Aménagement des combles de la Mairie pour accueillir le périscolaire.

Amélioration du déneigement de la commune avec l'échange d'un ancien véhicule contre un pick-up multifonctions plus adapté (déneigement, salage, cuve pour arrosage des fleurs).

Sécurité dans les hameaux avec la mise en place de cordes afin de réduire le risque de chute dans les villages et la pose de ralentisseurs aux Chatains et aux Certs pour la sécurité des piétons.

Énergie électrique



La recherche d'économies d'énergie est une préoccupation importante, autant au niveau économique qu'écologique. C'est pourquoi la commune a décidé de revoir un poste important de consommation d'électricité que représentent les locaux communaux (par la reprise des contrats d'abonnements) et l'éclairage public.

L'extinction des feux est programmée de 23h30 à 5h30

pour la totalité des lampadaires dans les hameaux et un sur deux dans la station. Cela permet une économie moyenne de 25% sur la facture annuelle d'éclairage public. Le gain engendré permettra d'investir progressivement dans les éclairages plus performants et moins énergivores que les actuels. L'ensemble du parc devrait être modernisé par les agents communaux dans les trois ans à venir.

Nouveaux équipements sportifs et culturels

Réaménagement du parcours santé

Grâce au nouvel aménagement des pistes, la Mairie va pouvoir compléter le petit parcours santé de 3 modules situé dans la forêt avec une quinzaine de nouveaux équipements au sommet de Piégut.



Parcours d'orientation

CRÉATION DE 2 PARCOURS DÉCOUVERTE À AURIS



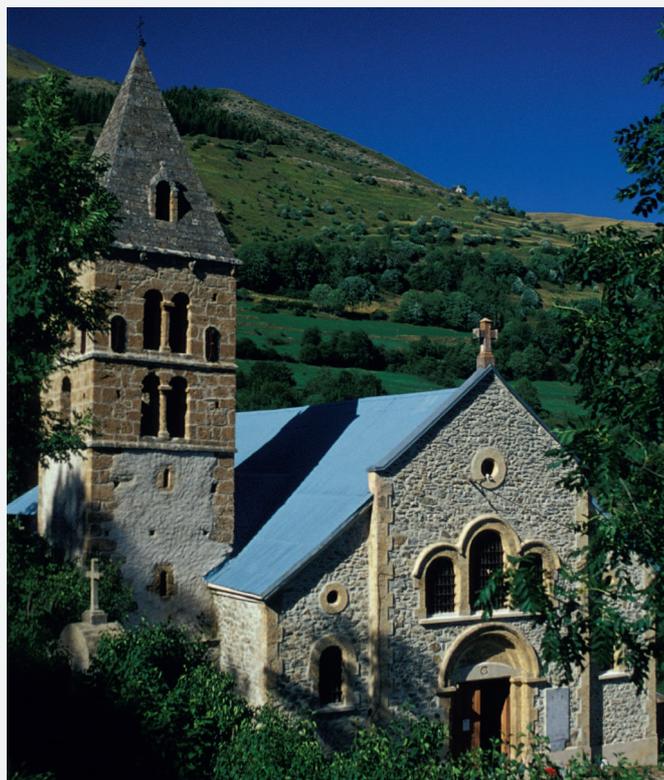
Avec l'aide du département de l'Isère et de la Ligue Rhône Alpes de Course d'Orientation, la commune a lancé le projet de création de deux parcours d'orientation adulte et enfant pour la mi-juillet. Cette activité de découverte ludique à destination des familles vise à développer l'offre touristique sur la station.

La course d'orientation est un sport où les pratiquants utilisent une carte pour trouver leurs itinéraires dans le

but de rallier des points d'information qui forment un parcours prédéfini. C'est une pratique complète qui permet d'avoir une activité physique que l'on exerce à son rythme tout en travaillant la perception dans l'espace.

Le coût total est d'environ 6 650 €, dont la moitié est subventionnée par le département et la Ligue Rhône Alpes de Course d'Orientation.

Entretien de l'Église



Afin de faciliter la découverte du patrimoine aurien-chon, l'association L'Aurienne a proposé son soutien financier à la mairie pour faire installer des portes ferronnées à l'Église St Julien. Elles permettront de pouvoir admirer l'intérieur de l'édifice même s'il est fermé et de l'aérer pour éviter la dégradation. Il est envisagé d'équiper également les chapelles à moyen terme.

Les portes de l'Église St Julien ont été commandées, pour un coût de 3 060€ TTC. Elles seront installées courant juillet.

Nouveau court de tennis

La Mairie a rénové l'ancien tennis, situé au niveau des Silènes. Retrouvez les tarifs et les conditions de réservation dans la rubrique « Activités » du site internet de l'Office de tourisme : www.auris-en-oisans.fr

Au départ de l'Office de tourisme, les deux parcours suivent des circuits différents et sont ponctués de bornes d'informations qui permettront aux « orienteurs » de découvrir ou redécouvrir l'histoire et le patrimoine d'Auris en Oisans. La plaquette sera disponible gratuitement à l'Office de tourisme.

La Bibliothèque municipale se modernise



La mairie a lancé en 2015 l'informatisation de la bibliothèque afin de proposer un service plus performant aux adhérents (recherche documentaire plus efficace, gestion et suivi améliorés des réservations et des prêts, tenue de statistiques). Nous remercions les bénévoles, qui se sont investies dans cette mission : Mme Moiroux, Mme Ribot et Mme Hostache.

Cet hiver, nous avons maintenu le point lecture à l'Office de tourisme qui sera renouvelé cet été. Les emprunts sont gratuits, mais une caution de 20 € est demandée.

Durant les Nouvelles Activités Périscolaire (NAP), les enfants se sont rendus sur place accompagnés de Clémence Nantet pour emprunter des livres. Ils ont pu découvrir le plaisir de lire et s'évader dans des histoires qui ne concernent pas le cursus scolaire.

En plus des achats annuels et des dons de livres, des ouvrages sont régulièrement empruntés à la Médiathèque de Bourg d'Oisans, afin d'enrichir notre fond patrimonial.

Venez découvrir le rayon « nouveautés » pour petits et grands ! BD et Livres.

La Bibliothèque est ouverte tous les lundis de 13h30 à 15h30 salle Prépilon, l'inscription et les prêts sont gratuits.

14

La mise en place de la dématérialisation

La Mairie a dû investir dans des logiciels et des équipements pour mettre en œuvre la procédure de dématérialisation des documents papiers lancée par la Préfecture et la Trésorerie. L'objectif est de limiter l'impression et l'envoi de papier pour faire des économies et préserver les forêts.

Newsletter inscrivez-vous !

Vous avez envie d'avoir régulièrement des nouvelles de votre village, pensez à vous inscrire à la newsletter. C'est simple et écologique ! Allez sur le site www.mairie-auris.fr dans l'onglet « Newsletter » en bas à gauche.

FACTURATION EAU ET ASSAINISSEMENT 2016

Nous attirons votre attention sur le fait que seule la redevance de modernisation a augmenté de 0.005€/m³ cette année. Les autres tarifs n'ont pas évolué depuis 2 ans.

Part fixe eau et assainissement		Part variable eau et assainissement	
Commune	95.00 €	<i>(Légère augmentation Modernisation ; 2015 = 0.155 € ; 2016 = 0.16€)</i>	
Saco	142.06 €	Commune	0.92€/m ³
Total	237.06 €	Saco	1.80€/m ³
		Redevance Pollution	0.29€/m ³
		Redevance Modernisation	0.16€/m ³
		Total / m3	3.17€ / m³

NOUVEAUTÉ

Auris est la première commune de l'Oisans à vous permettre de régler votre facture d'eau par carte bleue sur Internet via le site : <http://www.tipi.budget.gouv.fr>

Rentrez le numéro de la Mairie d'Auris : 005341 puis la référence de votre facture. Ensuite suivez les instructions.

Urbanisme



ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Conformément à la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) du 13 décembre 2000, à la loi UH (Urbanisme Habitat) du 2 juillet 2003, à la loi Grenelle II du 12 juillet 2010 et à la Loi ALUR du 24 mars 2014, la révision générale du Plan d'Occupation des Sols (POS) et l'élaboration du PLU sont rendues nécessaires en raison :

- Des évolutions réglementaires et législatives récentes (Loi ENE et Loi ALUR) ;
- De la mise en compatibilité avec les documents supra-communaux, notamment : le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée-Corse et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'Oisans lancé le 15 juin 2012 auquel il sera intégré.



- De la définition d'un véritable projet d'aménagement pour la décennie à venir ayant comme objectifs principaux de :
 - Maintenir un développement démographique raisonné au regard de l'histoire de la commune et en compatibilité avec les orientations du SCOT ;
 - Consolider la station et l'offre d'hébergement touristique ;
 - Développer l'offre en équipements touristiques ;
 - Maîtriser le développement urbain dans le respect des caractéristiques paysagères, environnementales, architecturales propres à la commune ;
 - Préserver l'environnement remarquable de la commune ainsi que le paysage, notamment autour du site Natura 2000 ;
 - Protéger la population des risques naturels ;
 - S'inscrire dans les différentes liaisons intercommunales entre les domaines skiables.

Un registre est mis à disposition en Mairie afin de recueillir par écrit vos remarques durant toute la durée de la procédure de concertation.

Deux réunions publiques ont eu lieu le 18 février et le 22 mars 2016 pour recueillir les remarques de la population. **La dernière concertation publique** a eu lieu le 06 juillet pour arrêter le zonage des zones constructibles qui s'élève à 5 hectares. Ils seront répartis entre la station, les dents creuses et les zones urbanisables des hameaux. Ce chiffre a été calculé à partir de l'ensemble des constructions effectuées ces 10 dernières années.

Tourisme

L'agenda saison d'été

Juillet



Appel aux bénévoles !

Pour faire vivre les événements de l'été, nous avons besoin de votre aide.

Samedi 16 Juillet - Le Vertical kil

Samedi 23 Juillet - l'Auriénchonne

Vendredi 29 Juillet - la Fête d'Auris

Samedi 6 Août - L'Alpe d'Auris.

Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter l'Office de tourisme au 04 76 80 13 52
ou Jean- Michel Veyrat au 06 64 90 79 14

Août



17

Informations complémentaires :

Retrouvez tous les détails sur le site internet de l'Office de Tourisme :
www.auris-en-oisans.fr

Premier évènement de l'été : La 20ème édition du BRO est passée à Auris le 19 juin 2016

Le Brevet de Randonneurs de l'Oisans est une course cyclosportive qui a lieu tous les 2 ans le 3ème dimanche de juin. Chaque fois, les coureurs font halte aux Certs pour un point de contrôle et de ravitaillement.

Au départ d'Allemont, 280 participants ont rejoint la Bérarde en passant au choix par un des quatre parcours : liaison directe, par Auris, le Col de Sarenne ou encore le Col de Solude (Villard Reymond).

Alimentation et divers

Tabac presse souvenirs

Station Auris
Tél +33 (0)4 76 80 01 24

Superrette Le Sherpa

Station Auris
Tél +33 (0)4 76 80 18 56
www.sherpa.net

Superette 8 à huit

Station Auris
Tél +33 (0)4 76 80 06 34
www.perso.orange.fr/lesameliesauris

Auris service

Entretiens rénovation dépannage

Station Auris
Tél +33 (0)4 76 11 37 50
auris-services@orange.fr

Taxi Intervallées Transport

06 73 24 75 20
intervalleestransport@orange.fr

Magasins de sport

Sam'sports (SKIMIUM)

Place des Orgières
Tél +33 (0)9 62 29 56 68
www.skimium.fr

Coco sports (Sport 2000)

Place des Orgières
Tél +33 (0)4 76 80 11 33
www.coco.sport2000.fr

Alpes 3000 sports (INTERSPORT)

Place des Écrins
Tél +33 (0)4 76 80 15 08
www.twinner-auris-en-oisans.fr

Vincent Sports (SKISET)

Place des Orgières
Tél +33 (0)4 76 80 06 36
www.ski-set.com

Bien-être

Hélène LAURET

LA PAUSE Massage bien-être.
Station Auris, Tél +33 (0)6 60 94 01 25

Véronique BUSOLINI

Massage, esthéticienne.
Hameau Cert, Tél +33 (0)6 89 52 21 39

Restaurants Bars Pizzeria

Restaurant Bar Le Schuss Bar

Station Auris
Tél +33 (0)4 76 80 08 44
www.aurischuss.com

Restaurant Bar Pizzeria Le Tétrás

Station Auris
Tél +33 (0)4 76 80 11 67

Restaurant Bar La Bucherie

Station Auris
Tél +33 (0)6 07 05 77 87
philippe.condemine@aliceadsl.fr

Restaurant Bar Pizzeria Le Yéti

Station Auris
Tél +33 (0)4 76 80 82 18
leyetiauris@hotmail.fr

Hôtels / Hébergements

L'Auberge de la forêt

Hameau des Cours
Tél +33 (0)4 76 80 06 01
www.aubergedelaforet-oisans.com

Balcon de l'Oisans

Location d'appartements
Station Auris
Tél +33 (0)4 76 80 09 10
www.lesbalconsdeloisans.com

Résidence Odalys ****

les Balcons d'Aurée
Station Auris
Tel +33 (0)4 76 11 52 52
www.odalys-vacances.com/auris

Hôtel ** Le Beau Site

Station Auris
Tél +33 (0)4 76 80 06 39
www.hotel-lebeausite-auris.fr

Chalet Alpine Heros

Hameau la Balme
+44 7444 754 137
www.alpineheros.com

Bienvenue aux nouveaux arrivants !

Naïs et Teddy

Gîte Aurienchon

Hameau des Cours
Tél +33 (0)4 76 80 06 43
laurienchon@gmail.com

Anne et Frédéric

Gîte Les goûts et les couleurs

Hameau la Balme
Tél +33 (0)6 45 93 80 02
www.chaletauris.fr

État civil d'Auris 2015

Décès

MARTIN Philippe, né le 07/10/1957 à St Adresse, décédé le 14/01/2015 à Grenoble ;

MOUGIN Rose née CAIX, 98 ans, décédée le 01/02/2015 à Bourg d'Oisans ;

SOUCHON René né le 26/06/1943 à Auris, décédé le 11/02/2015 à St Martin d'Hères ;

CUILLEIRIES Jeannine née le 01/10/1930 à Lambesc (13), décédée le 25/05/2015 à Auris,

VERCAMMEN Gérard, né le 11/06/1951 à Argenteuil, décédé le 05/06/2015 à la Tronche ;

COULET Roland, Lucien, Alphonse, né le 24/02/1936 à Auris, décédé le 30/06/2015 ;

VEYSSEYRE Andrée née VEYRAT, née le 18/08/1936 à Auris, décédée le 24/09/2015 à La Garde ;

ROUX Madeleine née HOSTACHE, décédée en septembre 2015 ;

Naissances

DUBAN Thomas, né le 05/01/2015 à Briançon, fils de Patrizia RIVA et de Baptiste DUBAN, domiciliés au Cours.

Mariage

DESNOYERS Chloé et **KRÖGER Philipp**, le 20/08/2015 à Auris ;

FEGE Delphine et **MARTINS Serge**, le 12/09/2015 à la Grave.



Services publics

Mairie

Face à la faible fréquentation du samedi matin, la Mairie a changé les horaires d'ouverture : Désormais nous vous accueillons du lundi au vendredi non-stop de 8h30 à 17h00. Le samedi : sur rendez-vous avec Mr Le Maire (uniquement pour les urgences).

Tél : 04 76 80 06 04
accueil@mairie-auris.fr
www.mairie-auris.fr

Office de Tourisme

Ouverture à l'année.
En intersaison : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
En saison été : tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h.
En saison hiver : tous les jours de 9h à 18h, fermeture le dimanche après-midi.

Tél : 04 76 80 13 52
accueil@auris-en-oisans.fr
www.auris-en-oisans.fr

Club Enfant les Marmottes

Ouverture saisonnière.
Été : du lundi au vendredi de 9h à 17h.
Hiver: tous les jours de 9h à 17h ou 18h en février.

Tél : 04 76 80 08 36
clubesmarmottes@orange.fr
www.clubesmarmottes.com

Petit rappel utile

Taxe de séjour : Si vous louez votre bien vous devez collecter la taxe de séjour et la reverser à la Mairie. Le montant dépend du classement de votre meublé. Vous pouvez demander l'imprimé en Mairie.

Recensement Militaire : Les filles et les garçons ayant atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser en mairie. Se munir du Livret de Famille et d'une pièce d'identité.